

Montpellier

Notre Ville

N°218
JUN 1998

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



La ville aux
couleurs



de la Coupe
du Monde



Les cérémonies du 8 mai 1945

Le député-maire Georges Frêche dépose une gerbe au monument aux morts



Leçon de civisme : rencontre entre les enfants des écoles et les anciens combattants.



Inauguration des grands travaux de voirie dans le quartier Hôpitaux-Facultés

Les travaux d'aménagement de la route de Mende, de la rue de Truel et de l'avenue du docteur Pezet ont été inaugurés le 16 mai dernier en présence de Raymond Dugrand, 1er adjoint délégué à l'urbanisme, Christiane Germain, vice présidente du district, Louis Pouget adjoint aux travaux, Georges Frêche, député-maire, Yvan Velay, conseiller municipal délégué à la mise en place du tramway et Philippe Saurel, conseiller municipal, conseiller général du 3ème canton. (cf. article p. 11)



Jean-Claude Paulin nous a quittés

1996. Tous ceux qui l'ont côtoyé ont pu apprécier son courage, sa loyauté,

sa simplicité et son grand esprit de tolérance. Des qualités professionnelles et humaines qui faisaient de lui un chef efficace et un homme bon. Il nous a quittés le 2 mai dernier, à 56 ans, après avoir lutté avec un courage exceptionnel contre la maladie. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.



Animation à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau

Frédéric Anquetil, champion de France de handball a rencontré les jeunes Pailladins le 29 avril à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau.



Inauguration de la Comédie du Livre

La 13ème Comédie du Livre a été inaugurée par Georges Frêche le 15 mai en présence du sénateur André Vezinhet, conseiller municipal, président du conseil général, de Philippe Lapousterle, rédacteur en chef de RMC, Yves Larbiou, adjoint au maire, délégué à la culture et Gilbert Roseau, adjoint au maire, conseiller général.



Remise des prix Antigone 98

Jean-Marc Tixier lauréat pour "Le Jardin d'Argile" (en langue française), et Alem Surre-Garcia, lauréat pour "Lo libre del doble despartible" (en langue Occitane) ont reçu leurs prix le 16 mai.

Fête des continents

Joyeuse, toute en musique et en couleur, la fête des continents organisée par Radio-Maguelonne s'est déroulée le 9 mai, placée sous le signe de la solidarité et de la tolérance.

Vive la Coupe du Monde !

Montpellier a l'immense joie et fierté d'accueillir la Coupe du Monde France 98. C'est un événement exceptionnel qui ne reviendra pas en France avant la fin du XXIème siècle. Il sera retransmis et commenté par des milliers de journalistes dans le monde entier, et suivi par quelque 35 milliards de téléspectateurs. Visiteurs et spectateurs pourront faire connaissance avec notre ville et sa région, apprécier ses charmes historiques, ses attraits touristiques, sa richesse culturelle, ses infrastructures modernes, sa grande qualité d'accueil et d'hospitalité, son sens de la fête. Tous ces atouts sont une carte maîtresse pour le développement économique et l'emploi dans les années à venir. En effet spectateurs et journalistes seront à n'en pas douter, d'excellents ambassadeurs de retour dans leur pays, incitant leurs concitoyens à nous visiter et donnant de ce fait un nouvel essor au tourisme dans notre région. La Coupe du Monde à Montpellier c'est aussi une manne à court terme: Les travaux de rénovation et d'agrandissement à 35500 places assises selon les normes de la F.I.F.A., du Stade de la Mosson, aujourd'hui complètement achevés ont fait travailler plus de 110 entreprises, et ont permis de créer ou maintenir 500 emplois dans le seul Languedoc-Roussillon pendant deux ans, auxquels il faut rajouter 500 emplois induits pour la même période.

213000 spectateurs à Montpellier et 35 milliards de téléspectateurs

Le site du C. F.O. à Montpellier a entraîné la création de quelques dizaines d'emplois. De nombreuses délégations officielles des équipes sélectionnées ou de journalistes sont venues en repérage, séjournant plusieurs jours dans notre ville, découvrant hôtels, restaurants et commerces.

Toutes les places pour les matchs au Stade de la Mosson ont été vendues, 213000 spectateurs y assisteront. Les hôtels affichent complets... Le chiffre d'affaire des commerces, hôtels, cafés et restaurants devrait donc être au beau fixe en juin, mois habituellement de demi-saison, concernant la fréquentation touristique de notre ville.

Pour accompagner les matchs de la Coupe du Monde et faire de l'événement une très grande fête nous avons organisé une superbe 3ème mi-temps au cours de laquelle visiteurs et Montpelliérains pourront assister à des grands spectacles de danse (création de Merce Cunningham) de musique (récital Barbara Hendricks, création de René Koering), de théâtre (troupe indienne Navrasa, Opéra de Quatre Sous mis en scène par J.C Fall), et visiter des expositions de photographies, de peintures (Reflets d'un siècle d'Or) La 3ème mi-temps à Montpellier c'est aussi des dizaines d'animations dans toute la ville et dans les Maisons pour Tous, dont vous trouverez le détail dans le calendrier jour à jour (p 8 et 9 de ce numéro).

Deux écrans géants à la Paillade et sur la place de la Comédie

Afin que tous puissent vibrer et communier aux matchs de la Coupe du Monde, nous installons deux écrans géants, l'un place de la Comédie, l'autre à la Paillade, qui retransmettront en direct tous les matchs qui auront lieu à la Mosson ainsi que d'autres grandes rencontres.

Pour que la fête soit totalement réussie il a fallu prendre des mesures afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, particulièrement à la Paillade.

Toutes ces mesures ont été prises en concertation avec la population et les personnes qui travaillent à la Paillade.

Le quartier sera accessible, même les jours de matchs. Les riverains et les professionnels se verront remettre un macaron leur permettant de circuler normalement. Ils seront avertis personnellement de toutes les dispositions pratiques prises à la Paillade pendant la Coupe du Monde.

Les jours de matchs, 5 heures avant et 5 heures après, un pé-

rière de sécurité sera mis en place autour du Stade de la Mosson. Je recommande expressément à tous ceux qui veulent se rendre au Stade et arriver à l'heure, d'emprunter la « ligne stade » mise en place spécialement par la S.M.T.U. ou de se garer au parking Coupe du monde de 6000 places aménagées au Zénith et de prendre les navettes de bus. Accueillir la Coupe du monde à Montpellier doit revenir cher à la Ville donc aux contribuables me direz-vous? Pas du tout. La Ville au contraire est largement bénéficiaire.

Le stade de la Mosson : une économie de 42 millions de francs pour la ville

En effet la rénovation du stade de la Mosson était de toute façon inévitable pour appliquer la loi Bredin relative à la sécurité. Il en aurait coûté 70 millions de francs sans subvention. L'accueil de la Coupe du Monde a permis de réaliser les travaux et, grâce aux subventions diverses, il n'en coûte que 18 millions de francs pour la Ville soit une économie de 42 millions de francs. Pour un stade de 35500 places assises. Les animations de la 3ème mi-temps grâce aux subventions de l'Etat et aux subventions allouées aux Festivals de Danse et de Musique ne coûtent rien à la Ville.

Merci aux milliers de jeunes qui ont préparé avec passion la Coupe du Monde en disputant tout au long de l'année coupes et challenges, qui ont fait connaissance avec l'histoire, la géographie et la culture des pays que nous accueillons.



Georges Frêche le 5 mai a signé une convention avec Marylise Lebranchu Secrétaire d'Etat aux Petites et Moyennes Entreprises. L'objet de cette convention est l'attribution d'une subvention permettant de dynamiser et d'animer la ville

Merci à l'équipe du C. F.O de Montpellier et aux milliers de bénévoles qui feront de ce mois de juin un événement mémorable.

Merci, aux institutions, aux sponsors, le Crédit Agricole, la Poste, La Chambre de Commerce... Bienvenue à Montpellier, aux équipes de Norvège, du Maroc, de Colombie, de Bulgarie, du Paraguay, du Cameroun, d'Italie, de Tunisie, d'Iran, d'Allemagne.

Bienvenue à Montpellier, aux supporters et visiteurs du monde entier venus encourager leurs équipes ou vibrer tout simplement pour le "beau jeu". A tous, et aux Montpelliérains et Montpelliérains, je souhaite de profiter au maximum et de prendre un grand plaisir à ces journées historiques.

Vive la Coupe du Monde 98 à Montpellier !

Georges Frêche
Député-Maire de Montpellier

La Région mauvaise payeuse ?

Depuis quinze ans, la Ville de Montpellier a entrepris de faire du Stade de la Mosson, d'un petit stade de village avec 300 places assises non couvertes en 1977, un stade international de 35.500 places, prêt pour la Coupe du Monde de Football le mois prochain.

Lors des 4 premières tranches, la Région Languedoc-Roussillon, qui avait largement subventionné le stade de Béziers et le stade de Nîmes, s'est bien gardée de donner un seul centime pour celui de Montpellier, alors que les Montpelliérains paient des impôts à la Région comme tous le monde.

Pour la 5ème et dernière tranche de 130 millions, la Région, peut-être à cause de la médiatisation annoncée, s'est décidée afin de subventionner à hauteur de 15 millions de francs qui devaient être payés en 3 tranches de 1996 à 1998.

La 1ère tranche de 1996, soit 5 millions, a été payée, c'est la seule.

Les 5 millions de 1997 n'ont pas été versés.

Les 5 millions de 1998 non plus.

A ce jour, la Région Languedoc-Roussillon doit à la Ville de Montpellier 10 millions de francs ou 1 milliard de centimes.

Alors, mauvaise payeuse la Région ?

PLANNING FAMILIAL

Le Mouvement français pour le planning familial organise une journée d'étude sur le thème : "le viol, une stratégie, un crime de guerre". Au programme, des témoignages venus d'Algérie, du Rwanda, d'Afghanistan, du Kurdistan ; des communications d'universitaires, de médecins, de journalistes ; des débats.
Samedi 13 juin
Maison des syndicats : 225, rue Léon Blum, quartier d'Antigone.
Infos : 04 67 64 62 19.

THÉÂTRE, DANSE ET CHANT

Stages pour les 6-14 ans, du 2 au 9 juillet avec le théâtre du Griffy.
Infos : 04 67 58 90 90.

CIRQUE, MARIONNETTES

L'association Balthazar organise cet été des stages de marionnettes et de cirque pour les enfants de 5 à 7 ans et de 8 à 12 ans, en juillet et en août. Un stage est également organisé en partenariat avec le centre nautique de Palavas, offrant des cours de voile l'après-midi, pour les 7-14 ans.
Infos : 04 67 42 28 36.

STAGES LINGUISTIQUES

L'Association Culturelle et Linguistique (ACL) organise des stages d'anglais et d'espagnol pendant les vacances d'été.
Infos : 04 67 27 60 06.

ZOO DE LUNARET

Le parc zoologique de Lunaret est ouvert gratuitement au public, tous les jours de 8 heures à 19 heures pendant l'été (17 heures en hiver). Vous pourrez y admirer plus de 700 animaux en semi liberté.

ENCOMBRANTS

Le service d'enlèvement des encombrants, géré par la Société Méditerranéenne de Nettoyage a changé de numéro de téléphone. Rappelons que ce service est gratuit mais qu'il est impératif, sous peine d'amende, de prendre rendez-vous.
Composer désormais le : 04 67 99 52 86 87.

Evolution des cantons de Montpellier en un quart de siècle (1973-1998)



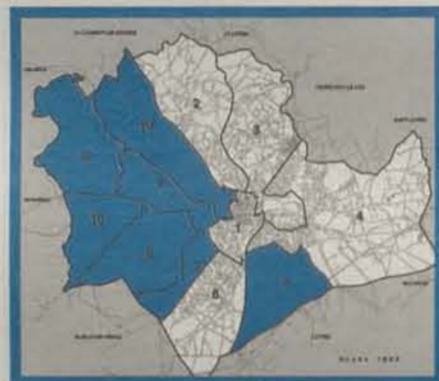
1973



1976



1979



1982



1985



1988



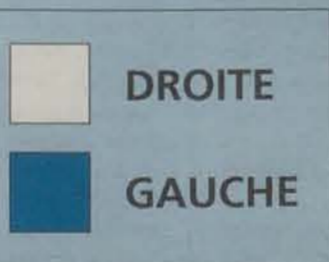
1992



1995



1998



LA COUPE DU MONDE FRANCE 98 UNE VRAIE CHANCE POUR MONTPELLIER



L'accueil des matchs de la Coupe du Monde à Montpellier est une chance exceptionnelle pour notre ville sur plusieurs plans, en particulier sur le plan financier.

Le Stade Municipal de la Mosson offrait une capacité de 23.500 places, dont 7.500 places debout, et des équipements nécessaires au fonctionnement d'un stade classé en première catégorie par la Fédération Française de Football.

Pour appliquer la loi Bredin qui supprime, pour des raisons de sécurité, les places debout, il aurait fallu faire des travaux qui auraient été entièrement à la charge de la ville, et auraient coûté 70 millions de francs. Au terme de ces travaux, il y aurait eu 23.600 places assises.

Pour lui permettre d'accueillir les matchs de la Coupe du Monde France 98, le Stade de la Mosson a dû subir des travaux d'extension, portant sa capacité à 35.500 places assises.

Une tribune de presse peut accueillir 500 journalistes, un centre de presse a été créé. Cet espace, après la Coupe du Monde, deviendra le gymnase "Lou Clapas", et sera mis à la disposition des écoles et des associations sportives.

Pour que le public puisse bénéficier en toute sécurité des matchs, les grilles qui entouraient le terrain, ont été enlevées. Elles sont remplacées par le système dissuasif "Wembley", c'est-à-dire une large tranchée à peu près de 2 mètres garnie de lanières de caoutchouc entrecroisées empêchant les débordements du public sur la pelouse. Ce système sera maintenu pour les saisons sportives à venir.



La ville fait des économies

Il n'y a eu aucun dépassement des prix en ce qui concerne l'extension du stade. Le prix est resté stable depuis le départ à savoir 110 millions de francs hors taxes.

L'Etat a largement participé au financement de l'extension du stade de la Mosson pour la Coupe du Monde. Il a versé 43,9 millions de francs (39,7%). La Région s'est engagée à verser 15 millions de francs (13,6%). A ce jour, la Région n'a versé que la tranche 96. Elle doit la tranche 97 et 98 soit 10 millions de francs. Le Département verse une subvention de 10 millions de francs (9%). Le District donne une subvention de 23,3 millions de francs (21,1%). Le coût pour la ville est de 18,37 millions de francs (16,6%). Le C.F.O., quant à lui, participe pour 0,5 millions de francs à la mise en place du dispositif wembley.

Conclusion : la ville dispose à ce jour d'un stade de 35.500 places flamant neuf, et aux normes de sécurité, qui peut accueillir non seulement la Coupe du Monde France 98, mais aussi par la suite, de grands matchs internationaux de football ou de rugby. La Ville et les contribuables montpelliérains, grâce aux subventions de l'Etat, ont réalisé une économie de près de 42 millions de francs.

Une superbe 3ème mi-temps

culturelle qui ne coûte rien à la ville

Le budget des animations culturelles est de l'ordre de 7,5 millions de francs. C'est une opération blanche pour la Ville. En effet, Montpellier est subventionnée pour les animations par :

- le C.F.O. : 2,5 millions de francs
- le Ministère de la Jeunesse et des Sports : 1 million de francs
- le Secrétariat d'Etat au Commerce et l'Artisanat : 800.000 francs
- les sponsors : 1 million de francs
- soit un total de 5,3 millions de francs

Les 2,2 millions de francs restant ont été budgétés sur les subventions normales du Festival Montpellier Danse (création de Ocean, de Merce Cunningham, Dry Wet de Patrice Barthes, ou du Festival de Radio France et de Montpellier Languedoc-Roussillon (concert France/Brésil 86, et Barbara Hendricks).

Conclusion, aux mois de juin et juillet, Montpellier offrira à ses habitants et aux nombreux visiteurs de superbes animations culturelles sans que son budget en soit affecté.

Montpellier a fait des économies avec la rénovation du stade de la Mosson, une opération blanche. Avec les animations de la troisième mi-temps, Montpellier sera aussi bénéficiaire.

La ville en effet va gagner de l'argent grâce à des recettes :
- taxe sur les spectacles : 6 millions de francs
- taxe d'occupation du domaine public : de 500.000 à 1 million de francs, soit une recette de 6,5 à 7 millions de francs.



Les belles affiches de la 3ème mi-temps de la Coupe du Monde de Montpellier

Danse



C'est à la Piscine Olympique d'Antigone que sera baptisé le 18ème Festival Montpellier Danse. L'ouverture du Festival, le 22 juin, se fera en effet avec "Dry Wet" une création originale du chorégraphe montpelliérain Patrice Barthès qui propose aux danseurs et au public de se mouiller. "Dry Wet" associe des danseurs, des nageuses synchronisées, un coureur et le public qui aura le choix d'être dans l'eau (wet) ou au bord de la piscine (dry).

Ce spectacle est basé sur la dualité entre l'air et l'eau, entre le geste sportif et chorégraphique. La musique du spectacle est signée par Michel Redolfi - connu internationalement pour avoir créé les premiers concerts subaquatiques à l'intention d'auditeurs, flottants en piscine ou plongeant en mer.

22 et 23 juin à 22h.
Piscine Olympique d'Antigone

DRYWET de Patrice Barthès

Concert

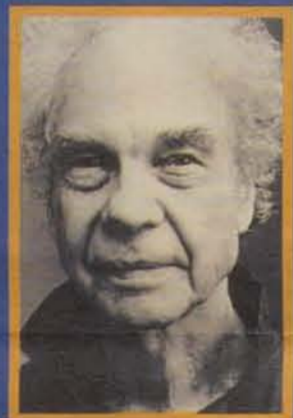
Le Concert-Match France-Brésil 86

René Loering, directeur du Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon, propose d'illustrer musicalement le match mythique France-Brésil 86. Un écran géant dans l'Opéra Berlioz, deux orchestres symphoniques, deux chefs -Enrique Diemecke et René Bosc- et des solistes dont François-René Duchâble pour un spectacle musical et sportif retransmis simultanément sur écran géant à l'Espace Comédie-Esplanade et dans l'Opéra Berlioz au Corum.

Une production du Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
Dimanche 14 juin à 19h, Opéra Berlioz, le Corum - Espace Comédie-Esplanade.

Océan de Merce CUNNINGHAM

A l'aube de ses 80 ans, l'américain Merce Cunningham reste un éternel jeune homme référent de ce qui se fait de plus intelligent et important dans le domaine de la danse contemporaine.



Soliste chez Martha Graham, il travaille seul et présente sa première chorégraphie à New-York avec John Cage qui sera son compagnon jusqu'à la mort de ce dernier en 1992.

En 1953 Merce Cunningham crée sa compagnie dont on connaît la trajectoire fondamentale dans l'univers de la danse contemporaine. On a pu le voir à plusieurs reprises à Montpellier à l'occasion du Festival de Danse. Ce furent toujours des événements majeurs. Pour l'édition 98 de Montpellier Danse, les spectateurs pourront assister à un grand événement la création en France d'"Ocean" la dernière pièce que Merce Cunningham a conçue avec John Cage. L'envergure de cette pièce et son originalité font qu'elle ne peut que rarement être interprétée. Jean Paul Montanari a su vaincre quelques difficultés exceptionnelles pour la monter et en faire une superbe 3ème mi-temps au moment de la Coupe du Monde à Montpellier.

"C'est un projet de large envergure dont John Cage et moi-même avons discuté avant sa mort" confie Merce Cunningham. "Destiné à l'origine à être présenté au cours du Festival James Joyce John Cage à Zurich, en juin 1991, il fut annulé faute de lieu approprié."

Le titre "Ocean" vient de James Joyce qui aurait aimé écrire une oeuvre traitant de l'océan.

L'idée de Cage était que la danse soit présentée au centre d'un espace circulaire, avec le public entourant les danseurs et 112 musiciens repartis autour du public.

"...La chorégraphie en rond a ouvert un grand nombre de possibilités, particulièrement en ce qui concerne les directions et les regards. Ce n'est pas un espace plat mais courbe..."

24 et 26 juin à 21h00
au Zénith

Théâtre

Navrasa

Conception et adaptation : Raouf Vohra et Daniel Bedos.

Trente artistes de l'Inde pour nous faire découvrir les neuf émotions du RASA : la sérénité, l'héroïsme, le comique, le pathos, la fureur, le dégoût, le merveilleux, la terreur, l'amour. Navrasa offre en simultané des petites formes de spectacles vivants, qui renvoient chacune à une ou plusieurs émotions, renvoyant elles-mêmes à un élément, une divinité, une couleur. Les spectateurs évoluent librement d'un groupe d'artistes à l'autre.

Dans le cadre du Printemps des Comédiens,
du 12 juin au 4 juillet à 18h (relâche les 15, 22 et 29 juin, au Château d'O.



Expo

Reflets d'un siècle d'Or

Exposition des chefs-d'oeuvre flamands et hollandais du musée Fabre - Teniers, Rubens, Steen, Mieris, Meisu, Wouwerman... récemment restaurés et montrés à l'Institut Néerlandais de Paris au printemps, ainsi que plusieurs toiles significatives des Ecoles du Nord provenant de musées du sud de la France (Aix-en-Provence, Nîmes, Carcassonne...).

Du 12 juin au 20 septembre (fermé le lundi), au Pavillon du Musée Fabre.



Les Sauvages Virtuoses

Parallèle entre la vélocité et l'adresse des footballeurs et la virtuosité des musiciens, un concert de solistes donné sur le principe du Sauvage ; on ne découvre les artistes et le programme qu'au moment du concert.

Une production du Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon.
Mardi 16 juin à 21h,
à l'Opéra Berlioz - le Corum.



Barbara Hendricks et Opéra Junior

Autour de la cantatrice Barbara Hendricks, huit cents jeunes âgés de 9 à 15 ans, accompagnés par un orchestre composé d'une centaine d'élèves du Conservatoire de Montpellier-District, tous réunis sous la bannière de Vladimir Kojoukharov, interprètent les grandes pièces du répertoire. En création mondiale, Ballon d'Or, une oeuvre écrite pour la circonstance par le compositeur Coralie Favolle.

Concert gratuit, dimanche 28 juin à 19h45, place de la Comédie.



Barbara Hendricks en Concert

Au programme, le célèbre cycle de mélodies de Franz Schubert : La Belle Meunière. Barbara Hendricks sera accompagnée au piano par Staffan Schieja.
Samedi 27 juin à 20h30,
à l'Opéra Berlioz - le Corum.

Aménagement de l'axe avenue du docteur Pezet, route de Mende, rue du Truel.

11,5 millions de francs ont été investis dans le secteur Hôpitaux-Facultés pour réaménager la voirie dans le cadre de la construction de la première ligne de tramway du district de Montpellier.

Les travaux d'aménagement de l'avenue du Docteur Pezet, de la rue du Truel et de la route de Mende découlent des différentes études faites par la Ville en prévision des déplacements urbains à l'horizon 2000 et de la future mise en service du tramway. Cette restructuration a nécessité, à l'intérieur du quartier Hôpitaux-Facultés, de mettre en sens unique l'avenue du Docteur Pezet de la place Emile Martin à la place de la voie Domitienne, et la route de Mende en sens unique de la place de la voie Domitienne à la place de la Brigade Légère. En ce qui concerne la rue du Truel, dans la partie place de la Brigade Légère-avenue du Docteur Pezet, un sens unique a été mis en place avec élargissement de l'emprise voirie.



Place de la voie Domitienne

Ces travaux permettront de faciliter le fonctionnement de la place Emile Martin et de créer une station d'échange bus-tramway près du collège Jeu de Mail.

Les travaux planifiés sur sept mois ont permis de créer ou de remettre en conformité l'ensemble des réseaux : pluvial, EDF, France Télécom, éclairage public, régulation de trafic...

Des trottoirs de 3,80 m de large, revêtus de pavés du même type que ceux prévus pour la réalisation du projet tramway, ont été aménagés pour le cheminement des piétons et, sur une bande réservée, pour la circulation des cyclistes.

Les travaux ont également fourni l'occasion d'améliorer les espaces verts, notamment sur l'avenue du Docteur Pezet : les sophoras, en mauvais état phytosanitaire ont été remplacés par une cinquantaine de palmiers "Washingtonia Filifera". Un espace vert a été planté au droit du carrefour avenue du Docteur Pezet-rue du Truel.

Le coût de cette opération, qui fait partie du projet tramway, a été pris en charge dans le cadre d'une convention financière signée le 25 septembre 1997, entre la Ville et le District. Les services techniques de la Ville ont réalisé les études, et assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération.



Avenue du Docteur Pezet



POS : avis d'enquête publique

Par arrêté municipal N° 62-98 en date du 18 mai 1998 le député-maire de la commune de Montpellier a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols partiel Est et Ouest et sur la délimitation des zones d'assainissement en application de la loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992 pour une durée de 31 jours consécutifs du **lundi 8 juin 1998 inclus jusqu'au vendredi 8 juillet 1998 inclus**. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la **mairie de Montpellier, Espace Chaptal, 1, place Francis Ponge, 34064 Montpellier cedex 02.** Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur un registre d'enquête du **lun-**

di au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ainsi que le samedi 20 juin 1998 de 9 heures à 12 heures.

M. Guy Moncheney, ingénieur des Arts et Métiers, retraité, demeurant 78 chemin de la Croix de Vauvert 30900 Nîmes (président de la commission d'enquête)
M. Jacques Simonin, ingénieur des Mines, retraité, demeurant "les Hauts de Valcyre, 80 avenue de Grenache, 34270 Valflaunès (assesseur)
M. Guy Mestre, ingénieur divisionnaire des TPE, retraité, demeurant 30 Grand Terre, 30128 Garons (assesseur) sont désignés par madame le Président du tribunal administratif de Montpellier comme commissaires enquêteurs pour procéder à l'enquête publique. Ils se tien-

dront à la disposition du public à la mairie de Montpellier les : **8 juin, 15 juin, 20 juin, 26 juin, 3 juillet, 8 juillet, de 9 h à 12 h ; et les 11 juin, 23 juin, 30 juin, 8 juillet, de 14 h à 17 h.**

Par ailleurs le public pourra adresser ses observations écrites au Président de la Commission d'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Montpellier, 1 Place Francis Ponge, 34064 Montpellier cedex 2, en précisant l'objet de l'enquête pour laquelle les observations sont formulées. Dès leur remise à la ville, le rapport et les conclusions motivées des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Montpellier-direction de l'aménagement et de la programmation- 1 place Francis Ponge- 34064 Montpellier cedex 2.

Concertation : 10 réunions de quartiers à l'automne

Dix réunions se tiendront dans les quartiers de Montpellier à l'automne. C'est l'occasion pour chaque Montpelliérain de rencontrer, autour du Député-Maire, les élus de leur canton, ceux de la commission "Montpellier au Quotidien", et les principaux responsables de la mairie.

A noter dès maintenant sur vos agendas les dates de ces réunions :

• **2ème canton**
vendredi 25 septembre 18h30, au gymnase Alain Achille.

• **3ème canton**
vendredi 2 octobre 18h30, au gymnase des Arts.

• **1er canton**
vendredi 9 octobre 18h30 au gymnase Gambardella.

• **4ème canton**
vendredi 16 octobre 18h30 salle Méric (Les Aubes).

• **5ème canton**
vendredi 23 octobre 18h30 à la maison pour tous l'Escoutaire.

• **6ème canton**
vendredi 30 octobre 18h30 salle Rosecchi.

• **7ème canton**
vendredi 6 novembre 18h30 à la maison pour tous Joseph Ricôme.

• **8ème canton**
vendredi 13 novembre 18h30 à la maison pour tous Marcel Pagnol.

• **10ème canton**
vendredi 20 novembre 18h30 à la maison pour tous Marie Curie (Celleneuve).

• **9ème canton**
vendredi 27 novembre 18h30 à la maison pour tous Léo Lagrange.

PRÉVENTION ROUTIÈRE



Halte au feu

Bien que cela semble évident, la Prévention Routière juge bon de rappeler qu'il est rigoureusement obligatoire de respecter les panneaux "Stop" disposés en ville. De la même manière, il est impératif de s'arrêter dès lors que le feu de circulation passe à l'orange, sans même attendre qu'il ne soit rouge. Ces règles élémentaires du Code de la Route, font partie des règles communes acceptées par tous, et seules garanties d'un partage équitable de la chaussée. Rappelons que la sanction encourue est non seulement une amende de 900 F, mais également la perte de quatre points et la suspension du permis de conduire, pour une durée laissée à l'appréciation du juge. Rappelons également que cette règle s'applique aux cyclistes qui encourrent les mêmes sanctions s'ils sont titulaires d'un permis de conduire, et ce bien que l'infraction ait été commise à vélo. En ne respectant pas les feux de signalisation, l'automobiliste risque fort, par ailleurs, de se retrouver bloqué au milieu d'un carrefour et créer un bouchon dont il sera le premier à pâtir. La synchronisation des feux l'arrêtera de toute façon quelques mètres plus loin. Compte tenu que la durée maximum d'attente à un feu peut être seulement de 100 secondes (cas extrême) seulement, est-il vraiment nécessaire de prendre autant de risque et d'en faire courir aux autres, pour gagner quelques secondes ?

A SIGNALER

Dans de nombreuses petites rues secondaires de la ville, une boucle magnétique encastrée dans le goudron signale à un détecteur la présence des véhicules en attente aux feux de circulation. Il arrive souvent notamment pendant l'été - que les automobilistes se tiennent un peu en retrait (et à l'ombre) et perturbent le système de régulation du trafic. Il est donc conseillé de s'approcher au maximum du feu de circulation, pour faciliter l'envoi du signal au détecteur.

PATRIMOINE

Montpellier lauréate du concours des villes et villages gagnants

Un prix national vient de récompenser la Ville de Montpellier pour la restauration du Couvent des Ursulines et sa transformation en Centre Chorégraphique national.

La Ville de Montpellier a reçu un prix national décerné par le Jury du Concours des villes et villages gagnants, regroupant l'Association des Maires de France, le Crédit local de France et la Fédération nationale du bâtiment.

Le trophée a été remis au sénateur André Vezinet, conseiller municipal, président du Conseil Général, le 26 avril dernier au cours d'une cérémonie au Palais du Luxembourg. Le couvent des Ursulines, ancienne prison d'Etat, puis caserne, était voué à la démolition. Sa situation privilégiée, en secteur sauvegardé, sur un hectare en limite nord

de l'Ecusson, l'ampleur du bâtiment, la qualité de l'architecture, ont constitué autant d'arguments pour que les élus décident de son sauvetage.

Un monument historique sauvé de la démolition

Le 26 janvier 1990, la Ville achète le couvent des Ursulines et demande son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui est fait le 11 juin 1991.

La rénovation du bâtiment et sa transformation en centre chorégraphique, confiée



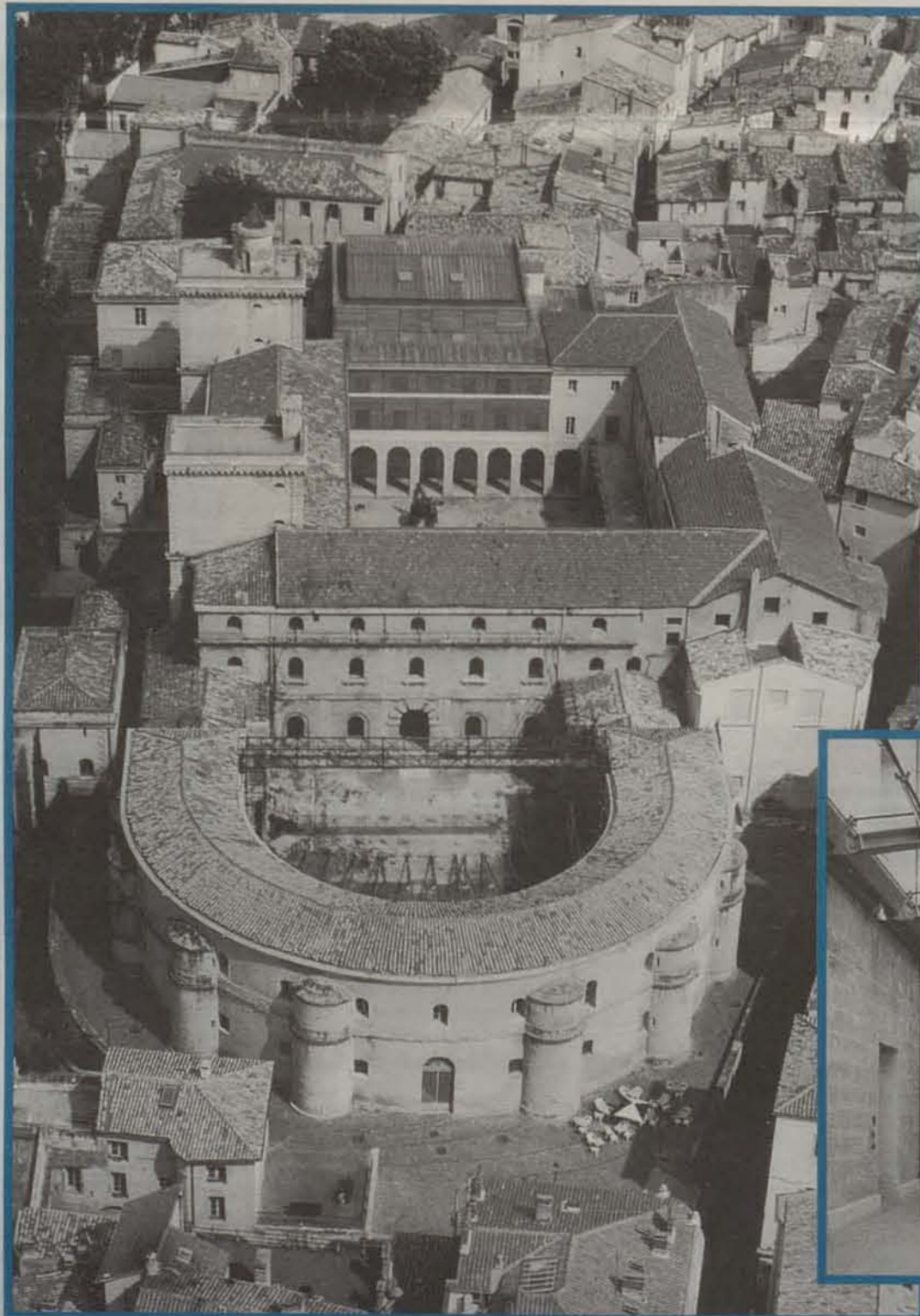
André Vezinet reçoit le trophée des mains du Président du Crédit Local de France.

à Florence Lipsky et Pascal Rollet, débute en septembre 1994. Les travaux durent deux ans. Ils consistent à intégrer trois studios de danse avec leurs dépendances à l'intérieur de bâtiment ancien sans en modifier l'aspect extérieur. Les cellules des moniales, disposées autour d'un vaste cloître réhabilité, ont fait place à des studios de répétition, à des loges, à des bureaux. Le grand studio de production, de par ses dimensions a été inséré dans une cour latérale, permettant de garder au bâtiment son aspect historique et original.

Outil de création et d'animation, le nouveau centre chorégraphique dynamise la vie culturelle en intégrant la danse moderne à côté de l'opéra, du musée Fabre, de la bibliothèque centrale, du Carré Sainte Anne, de la galerie photo, du conservatoire de musique, des festivals de danse et de musique. Il génère 15 emplois permanents.

Coût total des travaux : 39 millions de francs

Financement
 Ville : 18 300 000 F
 Etat : 10 000 000 F
 Conseil Général : 700 000 F
 District : 3 000 000 F



Port Marianne - Portes de la Méditerranée : Un complexe ludique international pour le XXIe siècle



Raymond Dugrand, 1er adjoint délégué à l'urbanisme

Le multiplexe, installé à Port Marianne dans le quartier "les Portes de la Méditerranée", est l'avant-poste d'un vaste complexe ludique, programmé à l'horizon des cinq années à venir, et qui rayonnera sur l'ensemble de la région.

On va faire encore un peu plus la fête à Montpellier ! Imaginez un lieu magique où seraient regroupées des activités de loisirs de qualité : les salles de cinéma du multiplexe offrant les technologies les plus avancées, mais aussi un planétarium sur le modèle de la Cité des Sciences de Paris, un aquarium, une patinoire, un bowling, un kiting électrique, des jeux interactifs, des cafés, des restaurants... Sur le même site, outre les commerces traditionnels, des magasins à vocation spécifique «dachat-plaisir». Tranchant avec l'organisation purement fonctionnelle des zones périphériques habituelles, l'architecture des bâtiments, les plantations, les larges espaces piétonniers séparés des parkings contribuent à créer une ambiance de détente et de fête. Le tout s'anicle directement sur le centre-ville, la première ligne de tramway du district et l'avenue du Mondial 98 servant de trait d'union. Ce lieu à vocation ludique, culturelle et commerciale a un nom : "Les Portes de la Méditerranée".

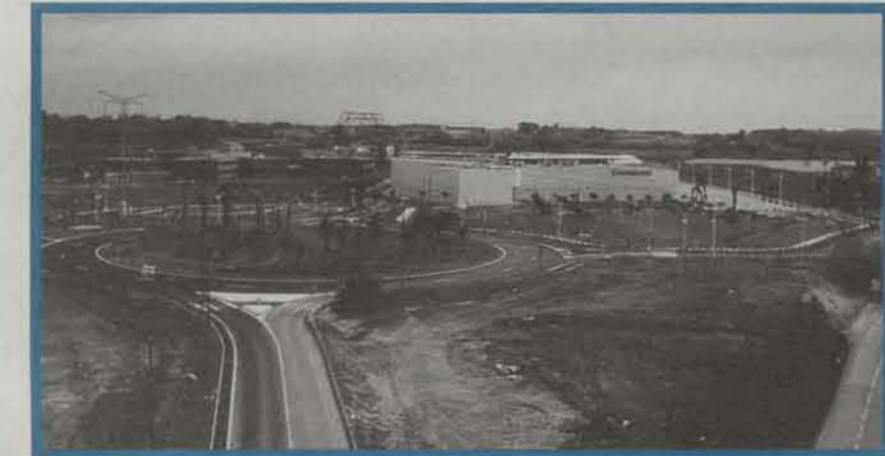
Une ambiance de détente et de fête

Il s'intègre dans le projet urbain de Montpel-

lier, mis en place par l'équipe municipale, et conduit avec passion, obstination et efficacité par Raymond Dugrand, premier adjoint à l'urbanisme.

Antigone a vu le jour. Port Marianne prend forme : Richter, Consuls de mer, sont des vrais quartiers qui prolongent la ville vers l'Est; Jacques Coeur s'organise autour du Bassin, amorce du port qui installe définitivement Montpellier au bord de la mer. Le tramway de l'agglomération de Montpellier est en marche, reliant la Paillade au Millénaire. Aujourd'hui le complexe ludique des Portes de la Méditerranée se construit contrairement aux secteurs construits de manière anarchique par les autres communes de la périphérie de Montpellier, grâce au tramway, il se greffe directement sur le centre-ville qui bénéficiera de la clientèle régionale attirée par les nouveaux équipements. Demain il constituera un lieu exceptionnel, attractif, qui rayonnera sur toute la région, et offrira aux habitants de Montpellier et du district une palette de loisirs plus variés et les plus innovants.

Comme tout projet d'urbanisme d'envergure il faudra quelque 10 ans pour qu'il ar-



Site des Portes de la Méditerranée

rive à son terme. Mais d'ores et déjà la vocation et le périmètre de la ZAC sont définis. Le germe que constitue le multiplexe est semé. Les deux infrastructures majeures sont en place : l'avenue du Mondial 98 ouvre ce mois-ci, et le tramway sera mis en service à l'automne 2000. L'architecte est désigné : un concours a permis de sélectionner l'architecte Paul Mollé, de l'agence canadienne Design international, spécialisé dans l'architecture "ludique" pour la conduite de ce projet. Cet architecte a déjà construit plusieurs centres de loisirs à travers le monde, en particulier aux Etats-Unis. Avec la réalisation des Portes de la Mer Montpellier fait le pari de la fête, de la modernité, de la jeunesse et du XXIe siècle.

Concertation

La concertation sur le dossier de création de l'extension modification de la ZAC Portes de la Mer aura lieu du 2 au 19 juin 1998. Elle comprendra notamment une réunion publique en mairie le 9 juin 1998 à 16 heures et une mise à disposition du public du dossier de création durant toute cette période.



Montpellier la méditerranéenne

Redonner à l'arbre sa place dans la ville, entretenir le patrimoine végétal embellir le cadre urbain, offrir aux Montpelliérains une esthétique paysagère visant à la reconstitution de milieux naturels et de scènes champêtres : à la veille de la Coupe du Monde, les missions de la direction Paysages et Nature convergent pour conforter l'identité d'une cité verte à la fraîcheur méditerranéenne.

Le patrimoine végétal de la ville couvre une surface totale de 356 hectares. Les parcs et jardins représentent 94 hectares de cette superficie, le reste étant réparti entre les abords de voirie, les abords des bâtiments publics et autres équipements. Près de 15.000 arbres d'alignement et 10.000 arbres de parcs ont été recensés. Qu'il s'agisse d'interventions sur des aménagements nouveaux, accompagnant ainsi l'extension de la ville, ou de chantiers "verts" sur des quartiers en cours de réhabilitation, la gestion municipale des espaces

verts, vise à offrir à la population et aux visiteurs de passage, un cadre agréable et attractif.

LE "SAUVAGE" DANS LA VILLE

Une nouvelle esthétique visant à offrir aux urbains des espaces sauvages campagnards dans la ville, a conduit les gestionnaires des espaces verts de la ville à s'engager de façon volontariste dans une démarche qualifiée de "gestion différenciée". Remettant en cause les pratiques horticoles traditionnelles, cette démarche laisse une plus grande liberté d'expression aux êtres biologiques, et se rapproche autant que possible du "savant négligé", sans jamais pour autant se réduire à un simple abandon des espaces verts ou à une intention de laisser la nature reprendre ses droits. Bien au contraire. Puisque cette démarche répond à un double souci : offrir des références à des milieux naturels typiquement méditerranéens (prairies fleuries, forêts méditerranéennes, vergers, berges de rivières) et permettre une gestion plus écologique (respect de ressources naturelles et valorisation de la diversité biologique). Les pelouses banalisées et le fleurissement traditionnel (annuelles, bisannuelles) ont ainsi été progressivement remplacés par des traitements de très grandes surfaces, en prairies fleuries, d'aspect naturel, grâce à des variétés très colorées. L'ensemencement de différentes essences, s'appuie sur l'écologie naturelle, pour mettre en scène le "sauvage" dans la ville. L'Avenue de l'Europe, le Domaine Bonnier de la Mosson, le carrefour Willy Brandt ont été traités selon ce

principe (soucis, oeillets nains, centaurées, lin rouge, coquelicots, saponaires...). Le Parc de Méric, tenant compte de l'historique du domaine lié au peintre Frédéric Bazille, reconstitue l'univers des tableaux impressionnistes.

FLEURISSEMENT POUR LA COUPE DU MONDE 1998

Dans le cadre du fleurissement des abords du stade de la coupe du monde 98, la Ville a mis en scène les abords de voiries par des tapis de fleurs "sauvages" sélectionnées très colorées, à l'entrée de la Paillade. Le long de l'avenue de l'Europe, les berges du Rieutord ont été ensemencées de vivaces de dominante bleue avec les centaurées, les nigelles, les buglosses et jaune avec les soucis, les escholzias, les oeillets d'Inde. La même démarche a été menée sur le giratoire Willy Brandt en favorisant un couvert fleuri rouge avec notamment des coquelicots, des saponaires, du lin... A plus grande échelle, le drapeau français, de trois hectares, est dessiné par une couverture fleurie trichrome dans la plaine du château de Bonnier de la Mosson, visible depuis les pénitentes de la Paillade (bleu : lin, centaurée ; blanc : achillée, gypsophylle ; rouge : coquelicots, saponaires, sainfoin...). Parallèlement, les jardiniers de la Ville ont réalisé le logo de la mascotte "Footix", place Schuman, selon les méthodes traditionnelles de mosaiculture réalisée à partir d'annuelles et bisannuelles provenant de la serre municipale de Grammont (bégonia, ageratum, tagetes...)

Christophe MORALES
Adjoint au maire
Délégué à l'écologie et aux espaces verts

Quelques travaux en cours sur la ville :

- Replantation des entrées de ville :**
 - Avenue de Palavas (mise en place de palmiers en pots)
 - Place du 8 mai 45 (plantation de palmiers et lauriers roses + engazonnement des îlots, après travaux de voirie) - 1.8MF
 - Carrefour Paul Henri Spaak (plantation de palmiers et lauriers roses = engazonnement des îlots, après travaux de voirie) - 700.000F
 - Carrefour Willy Brandt/Paillade sud (cypres et érables)
 - Traitement Av. de l'Europe (fleurs sauvages)
 - Carrefour Rondelet (sous réserve)
 - Echangeur Evariste Gallois (plantation et réalisation d'une prairie rustique suite aux réaménagements de l'échangeur) - 500.000F
 - Avenue du Mondial 98 (aménagement paysager de l'avenue : 1ère tranche : plantation et engazonnement du TPC et du rond-point André Lévy ; 2ème tranche (automne 98) : plantation et prairie rustique) - 3MF
 - Carrefour de l'Aéroport (plantation de palmiers et fleurissement) - 250.000 F

- Plantations d'arbres d'alignement :**
 - Année 1997 (250 arbres environ)
 - Secteur Paillade-Celleneuve : rue Raimbaud d'Orange (eucalyptus) ; avenue de l'Europe, partie basse (pins pignons) ; rue Zamenhof (magnolias) ; rue du Pilory (chênes communs)
 - Secteur Castelnau-Pompignane : rue St Lazare-avenue de la Justice de Castelnau (cèdres) ; rond-point Mail des Abbés-rue des Beaux-Arts (palmiers) ; place du Corps Expéditionnaire, devant la Poste (cypres et melia) ; avenue de la Pompignane (arbres de judée) ; Carrefour de la Pompignane-rue de la Vieille Poste (tilleuls argentés).
 - Centre Ville : îlot Ledru-Rollin/Peyrou (palmiers) ; îlot boulevard Vialleton/Peyrou (palmiers)
 - Divers : îlot carrefour rue Claret-Avenue de la Liberté (pins pignons) ; rue de Centrayrargues (melia)

- Les Parcs :**
 - Médiathèque Jean-Jacques Rousseau : jardin - 1.5MF
 - Square des Frères Bühler (jardin des Arceaux) - 1.5MF
 - Mas Vancau (clôtures et jardins) - 100.000F
 - Jardin des remparts (plantation complémentaire de palmiers de collection) - 100.000 F
 - Place Mirouze/Pitot (remplacement des melias existants par des palmiers) - 100.000 F
 - Place d'Italie/Hauts de Massane (réalisation d'une esplanade de type méditerranéen)
- Plantation de rues :**
 - Rue du Dr Pezet/rue du Truel (plantation de palmiers suite aux travaux de voirie) - 400.000F
 - Av. Las Sorbes (à l'automne, alignements de pins)
 - Blvd Mounié et Renan/Pompignane (replantation d'arbres d'alignement suite à la réfection de la voirie - amandiers) - 80.000F



Des essences savamment choisies pour leurs effets colorés, s'appuyant sur l'écologie naturelle (coquelicots, centaurées bleues, lin bleu, sainfoin...)

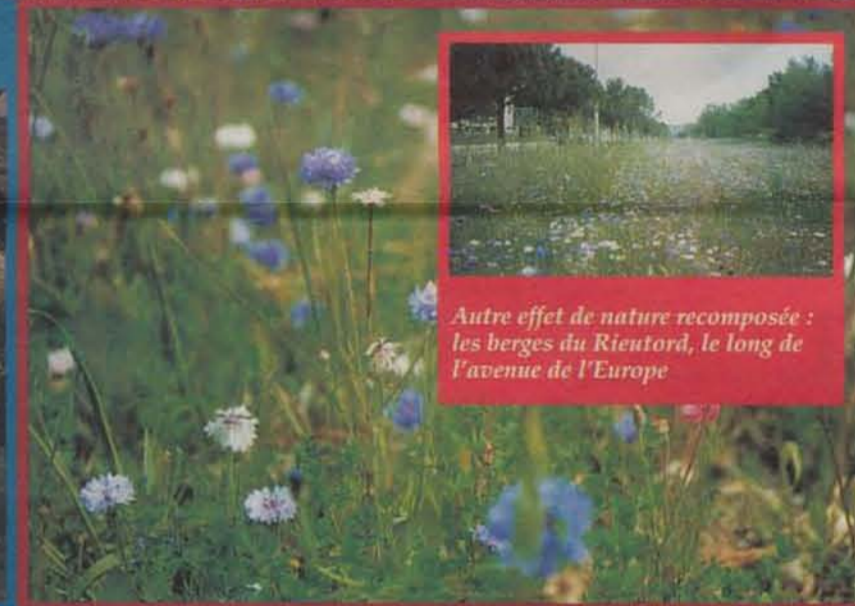
L'univers des tableaux impressionnistes recomposé au Domaine de Méric grâce au traitement en "prairie fleurie" du parc de l'ancienne demeure de Frédéric Bazille.



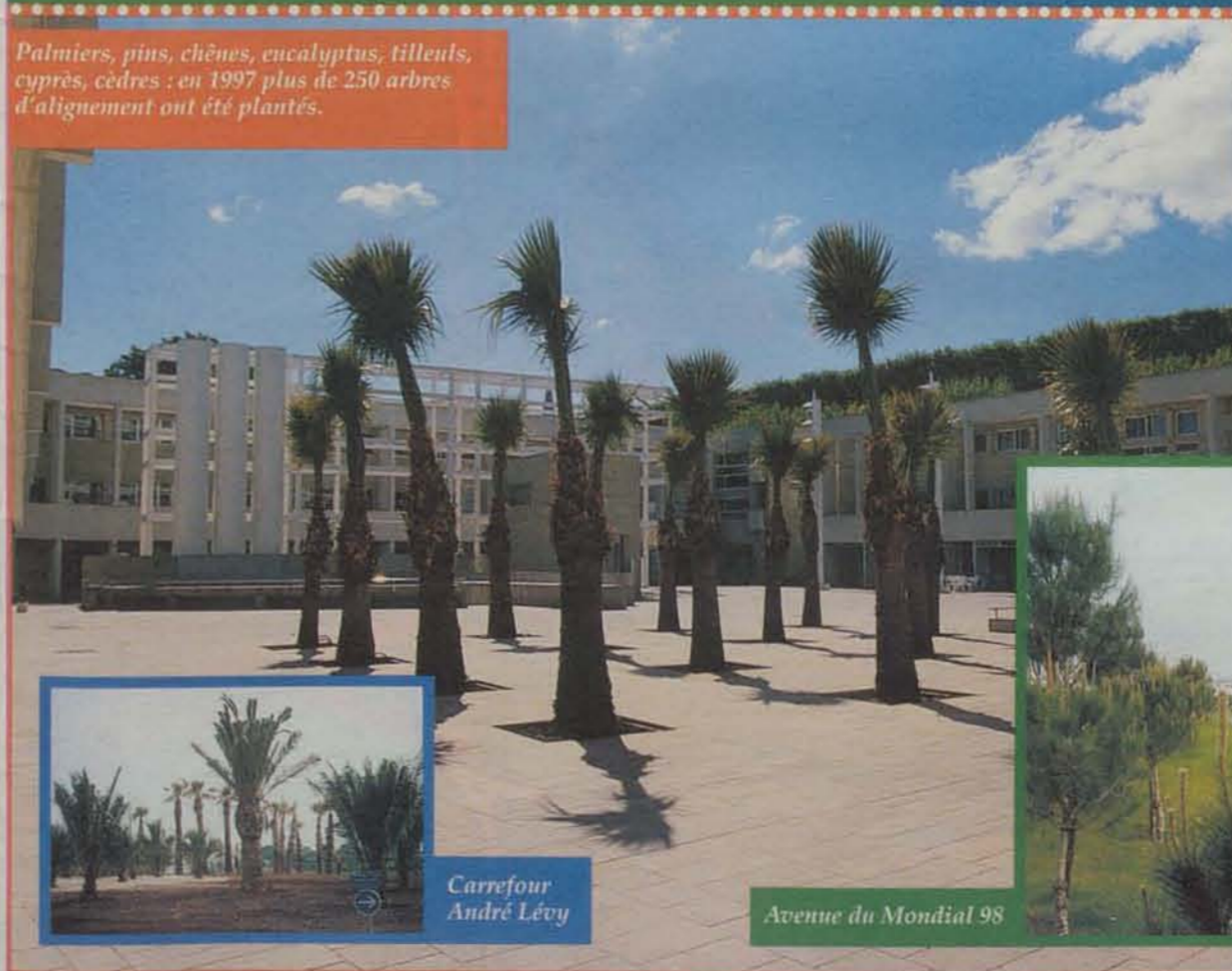
Footix, la mascotte du Mondial 98, réalisée selon les méthodes de la mosaiculture traditionnelle, par les jardiniers de la ville, place Robert Schuman



Traitement en "coulée verte" des douves du stade de la Mosson.



Autre effet de nature recomposée : les berges du Rieutord, le long de l'avenue de l'Europe

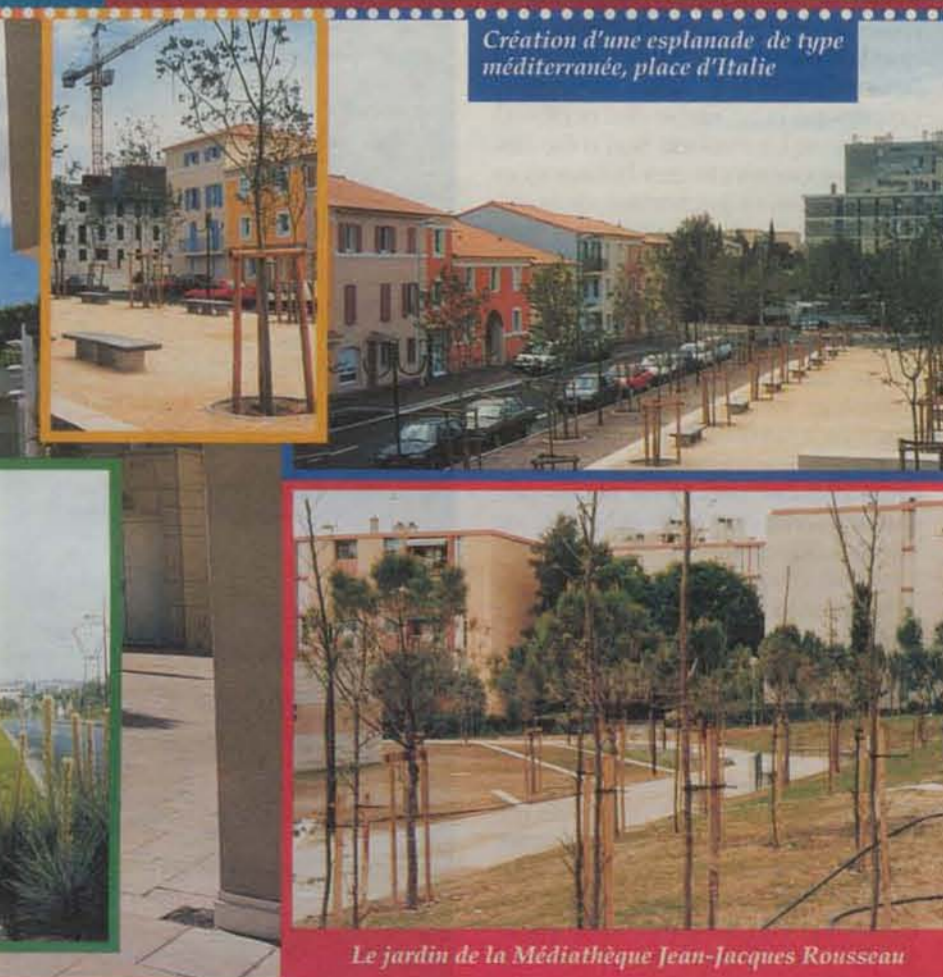


Palmiers, pins, chênes, eucalyptus, tilleuls, cypres, cèdres : en 1997 plus de 250 arbres d'alignement ont été plantés.



Carrefour André Lévy

Avenue du Mondial 98



Création d'une esplanade de type méditerranéenne, place d'Italie

Le jardin de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau

COUPE DU MONDE



Le moyen le plus sûr d'arriver à l'heure aux matchs : "La ligne stade"

La ligne Stade est une navette spéciale de bus mise en place par la S.M.T.U. C'est le moyen le plus sûr pour arriver à l'heure au stade de la Mosson.

Ce service est assuré tous les jours de matchs, les 10, 12, 17, 22, 25, et 27 juin 1998.

Il débute 5 heures avant le coup d'envoi du match et s'achève environ 4 heures après le coup de sifflet final.

Trajet de la navette Stade: Parking de la Coupe du Monde / Zénith - gare S.N.C.F. Stade de la Mosson.

Arrêts: Parking de la Coupe du Monde / Zénith - Piscine Antigone - Place du Millénaire - Place Paul Bec - Hôtel de Ville - Gare S.N.C.F. - Observatoire

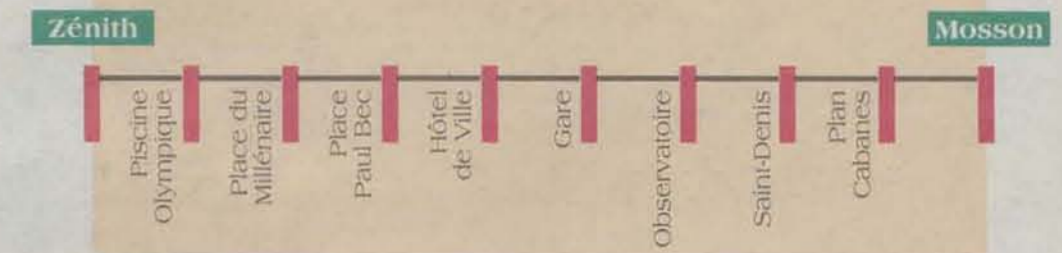


- Saint Denis - Plan Cabanes - Stade de la Mosson.

Tarif: le ticket "ligne stade" coûte 20F pour la journée du match. Il est valable sur les navettes et sur toutes les lignes régulières du réseau SMTU, sans limitation. Il est en vente 5 heures avant les matchs.

- au parking Coupe du Monde/Zénith, - auprès des conducteurs de la navette "Ligne-stade", - à l'Agence Commerciale S.M.T.U. 27 rue Maguelone, - dans les parkings Europa, Corum, Nombre d'Or, Arceaux.

Les lignes régulières: ligne 1 - ligne 2 - ligne 14 desservent aussi le Stade de la Mosson. La ligne 12 fonctionne à partir de 6h45 au départ du Parking Coupe du Monde/Zénith, et dessert la Gare.



Les matches et correspondances

avec les navettes

Dates et heures des matchs	Equipes	Départ navettes depuis le parking Coupe du monde	Activation des périmètres aux abords du stade	Dernière navette stade de la Mosson (rond-point Schumann)	Désactivation des périmètres aux abords du stade
10 juin à 21h00	Maroc/Norvège	16h00	16h00	02h45	02h45
12 juin à 14h30	Paraguay/Bulgarie	09h30	09h30	20h15	20h15
17 juin à 21h00	Italie/Cameroun	16h00	16h00	02h45	02h45
22 juin à 17h30	Tunisie/Colombie	12h30	12h30	23h15	23h15
25 juin à 21h00	Allemagne/Iran	16h00	16h00	02h45	02h45
29 juin à 16h30	8ème de Finale	11h30	11h30	22h15	22h15

Accès au quartier de la Paillade

Le quartier de La Paillade reste en permanence accessible, même les jours de match.

L'accès par l'avenue de la Liberté est réservé aux transports en commun, aux navettes SMTU, aux véhicules officiels.

L'accès au quartier est assuré par la rue de Blayac et par l'avenue de Gimel.

Toutes les mesures de contrôle sont mises en oeuvre au même moment que les plans de circulation, soit cinq heures avant le début des matchs.

Le principe du contrôle des accès au secteur de La Paillade Sud a été élaboré sur demande des habitants et en accord avec le service de la Police Nationale dès novembre 1997, lors d'une réunion de concertation à la Maison Pour Tous Léo Lagrange.

Ce principe a ensuite été validé par tous les secteurs professionnels (Ordre des médecins, Syndicats des infirmiers, Kinésithérapeutes, pharmaciens, Chambre des Métiers, etc.). L'objectif essentiel est la préservation de la sécurité des biens et des personnes ainsi que celle du cadre de vie des habitants.

Ces mesures concernant près de 10.000 personnes, la ville de Montpellier a donc fait fabriquer 10.000 macarons, qu'elle va distribuer au syndics, à l'OPAC, à l'OPDHLM, à charge pour eux d'en assurer la distribution auprès de leurs mandants (ce mode de distribution avait été également élaboré dès le mois de novembre).

Ces macarons sont à coller sur les pare-brise comme des vignettes (et au-dessus de celles-ci), et doivent porter le numéro d'immatriculation du véhicule pour éviter toute fraude.

- Ont accès, sans macaron, les véhicules :
 - de secours : SAMU, Pompiers
 - les médecins dont les véhicules sont munis du caducée
 - les professions médicales ou paramédicales (infirmiers, kinésithérapeutes) avec caducée et numéro de carte professionnelle,
 - les artisans avec un véhicule équipé et leur carte professionnelle, pour interventions de dépannage

- Ont accès sur présentation d'un macaron correctement collé sur le pare-brise du véhicule (et numéro d'immatriculation inscrit) :

- les habitants
- les professionnels possédant leur bureau dans le secteur
- les professionnels travaillant pour la Coupe du Monde (services municipaux, entreprises)
- les véhicules des chantiers ouverts et clairement identifiés par les maîtres d'ouvrage
- les commerçants situés dans le secteur
- les associations (personnel employé)
- les services sociaux : portage de repas à domicile, visite à des personnes à handicaps moteurs ou mentaux...

- Cas exceptionnels
- visiteurs non résidents : ces cas sont traités au cas par cas par les services de la Police Nationale au commissariat de La Paillade ou au point de contrôle, rue de Bologne.



Cultures

du monde

Navrasa

Sans aucune complaisance folklorique, Navrasa donne à voir des petites formes de spectacles vivants souvent inédits en Europe : 30 artistes indiens des pays du Gange, pèlerins de la rue, parfois mendiants, mais toujours respectés pour la maîtrise de leur art, font découvrir les 9 émotions du RASA. Les spectateurs évoluent librement d'un groupe d'artistes à l'autre, du 12 juin au 4 juillet - Espace Micocouliers du Château d'O - 18h.

Trafic d'Ebène/Couleurs vaudou

Dans le cadre du 150ème anniversaire de la fin de l'esclavage en France : trois jours inspirés par la culture vaudou.

Porteurs d'eau

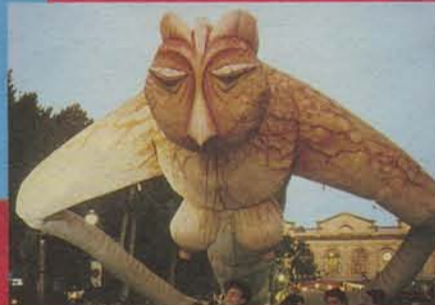
par le Théâtre Talipot (Ile de la Réunion), 19 et 20 juin - Théâtre d'O - 21h.

Le péristyle des nuits

d'Erol Josué (Haïti), 19 juin - Théâtre du Bassin - 22h.

La Nuit de la liberté

Suzana Baca : la diva du Pérou Noir ; Capoeira, âme du Brésil ; Ti Coca et l'orchestre de contredanses ; Madame Nerval et l'esprit criminel ; Chants et danses Raras, 21 juin - Théâtre du Bassin - 22h.



Et aussi

Rencontres de l'Institut International du Théâtre de la Méditerranée

Les 26 et 27 juin - Village du Festival - 16h30.

Les siestes théâtrales

Conception et lecture, Madeleine Attal. Les vend, sam, dim - Parc du Château - 16h30.

Information

Bureau du Festival

Parc Euromédecine
34097 Montpellier Cedex
Tél : 04 67 63 66 67

Réservations par téléphone
04 67 63 66 66

PRINTEMPS DES COMEDIENS

11 juin - 4 juillet 1998

P "ici, le théâtre c'est un rêve..." partageant équitablement son programme entre les classiques et les contemporains, les spectacles de divertissement et ceux qui réclament plus d'exigence, les vedettes et les créateurs débutants, l'Occident et les terres lointaines, le Printemps des Comédiens entre dans l'âge de la maturité. Pour sa douzième édition, 23 spectacles sont proposés au public, dont 11 créations, regroupant 300 artistes, en 10 lieux. "Ne pensez pas qu'en venant au Printemps vous allez uniquement au théâtre. Et puis, des théâtres, nous n'en avons pas. Nous n'avons que le ciel et quelques pins parasols géants sous lesquels nous glissons des tonnes de ferraille ou des toiles de chapiteaux. Donc, ici, le théâtre, c'est un rêve... (Daniel Bedos, directeur du Printemps des Comédiens)".



Libres en scène

Carte blanche à trois artistes :

Claude Marti :

"Au delà des Sierras"
Le 17 juin - Cour Molière - 22h.

Christine Angot :

"L'usage de la vie"
Les 26 et 27 juin - Théâtre d'O - 21h.

Nicole Serreau :

"Promenade Intérieure"
Du 2 au 4 juillet - Théâtre d'O - 21h.

Les classiques

"Les marchands de gloire", de Marcel Pagnol

Comédie pamphlet avec Michel Galabru, Pierre Meyrand, Pascale Roberts... mise en scène de Michel Fagadau. 12 et 13 juin - Cour Molière (Château d'O) - 22h00.

"L'histoire du Soldat", de Ferdinand Ramuz et Igor Stravinsky

Charlotte Froissey propose un rendez-vous insolite où fraîcheur et invention se mêlent. 12, 13 et 14 juin - Théâtre d'O - à 21h, 18h et 22h.

"Les Fourberies de Scapin", de Molière

Benoit Lambert et le Théâtre de la Tentative ne respectent rien, sauf Molière et le Théâtre. 22, 23 et 24 juin - Cour Molière (Château d'O) - 20h et 22h.

"Médée", de Sénèque

Jean-Yves Lazennec propose un véritable rendez-vous avec la Méditerranée. 26 et 27 juin - Théâtre du Bassin (Château d'O).

"12 hommes en colère", de Reginald Rose

Aux Etats-Unis, 38 états appliquent la peine de mort. Etre juré, c'est aussi affronter ses propres démons, ses propres faiblesses... Mise en scène de Stephan Meldegg, avec Michel Leeb, Pierre Meunier, Bernard Freyd, Jacques Echantillon... 1er juillet - Château de Castries - 22h.

Footbarn Travelling Théâtre

La célèbre troupe anglaise présentera à Montpellier, sous un chapiteau, trois créations pour un cycle intitulé : "Le Répertoire".

L'arbre à palabres

Création - Cabaret africain du 19 au 21 juin - Espace Nord (chapiteau) - 20h.

Le Conte d'hiver

Création - de William Shakespeare, du 24 au 26 juin - Espace Nord (chapiteau) - 20h.

Don Juan

Création - de Molière, du 29 juin au 1er juillet - Espace Nord (chapiteau) - 20h.

Cycle Brecht

A l'occasion du centenaire de la naissance du grand dramaturge allemand (1898-1956), le Printemps des Comédiens rend hommage à Bertolt Brecht en programmant trois de ses pièces :

Tambours dans la nuit

Mise en scène de Julien Bouffier, du 14 au 16 juin - Château d'O - 22h

L'Opéra de quat'sous

Une mise-en-scène de Jean-Claude Fall, pour éclairer cette deuxième collaboration de Bertolt Brecht avec le compositeur Kurt Weill, du 30 juin au 2 juillet - Cour Molière (Château d'O) - 22h.

Le cercle de craie caucasien

Un spectacle festif jouant des masques, des marionnettes, de la musique...



Les nouveaux cirques

Filao

Les Colporteurs prennent la route avec une danseuse, un illusionniste, des voltigeurs aériens, des musiciens pour cette poétique création inspirée du "Baron perché" d'Italo Calvino, du 13 au 17 juin - Espace Sud (Chapiteau) - 20h.

Le printemps bleu

Programmation de trois compagnies co-produites, travaillant en région. Ces spectacles font partie intégrante de la programmation du festival ainsi que du Théâtre des Treize Vents et du Chair du Terral de St-Jean-de-Védas.

Casimir et Caroline ; d'Odón Von Horvath

Mise-en-scène de Jean Marc Bourg et Jacques Allaire, du 11 au 13 juin - Théâtre des Treize Vents - 22h.

Les Tambours dans la nuit

Voir "Cycle Brecht", du 14 au 16 juin - Théâtre du Bassin - 22h.



Monochromes, d'Alain Béhar

16 et 19 juin (20h45), 17 et 18 juin (19h) - Chai du Terral.

SALONS

PRINTEMPS DES COMÉDIENS
Jeudi 11 juin
Place de la Comédie

3ÈME MARCHÉ DE L'ART
Samedi 20 juin
avec l'association Bouffon d'Art
Antigone

EXPOSITIONS

LES ENFANTS DE VICTOR HUGO. PHOTO
Jusqu'au 13 juin
Médiathèque Victor Hugo

REGARDS DE GRAFFEURS, SUR LE
CAMÉROUN, SUR LE MAGHREB,
TUNISIE & MAROC
Jusqu'au 30 juin
Médiathèque Jean-Jacques
Rousseau

PASCAL ROMAN. PEINTURES
Jusqu'au 14 juin
Salle Saint-Ravy
(13h-18h - Tlj sauf le lundi -
entrée libre)

VITRINE DES PAYS EN COMPÉTITION
POUR LA COUPE DU MONDE
DE FOOTBALL
Jusqu'au 30 juin
Le Corum - Niveau 3 & parvis

ERIK SAMRAH
Jusqu'au 8 juillet
pour les jardins et la Galerie du
Terral
St-Jean de Védas - Château du
Terral

MARGOT TRIERWEILER. PEINTURES
Jusqu'au 15 juillet
Maison de Heidelberg
(lundi au vend - 11h-18h)

SPORTS ET PHOTOGRAPHIE
Jusqu'au 12 septembre
Biennale dans le cadre du Mondial
Foot
La Galerie Photo
(mar au sam - 13h-19h - entrée
libre)
Carré Sainte-Anne
(mar au dim - 13h-18h - entrée
libre)

LES PEINTRES ET LE FOOTBALL
Du 16 au 20 juin
Concours de peinture 1998
Salle Saint-Ravy
(13h-18h - Tlj sauf le lundi -
entrée libre)

REFLETS D'UN SIÈCLE D'OR
A partir du 16 juin
Pavillon du Musée Fabre

RÉTROSPECTIVE GEORGES DEZEUZE
A partir du 26 juin
Musée Fabre
(mar au vend - 9h-17h30 - sam
dim 9h30-17h - fermé le lundi)

M. LECCIA. PEINTURES
Du 29 juin au 12 juillet
Salle Saint-Ravy
(13h-18h - Tlj sauf le lundi -
entrée libre)

CONFÉRENCES

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS
DU MUSÉE FABRE
Lundi 22 juin
par Olivier Zeder
Salle Rabelais (18h30)

LE BOUDDHISME
Vendredi 3 juillet
avec l'association R.A.M.J.L.
Salle Pétrarque (20h30)

SAMEDI 6 JUIN 1998

3ème Festival des Fanfares de Montpellier



"L'Arc-en-ciel des Faubourgs"

Pidée est partie d'un 21 juin, jour de la fête de la musique, où la fanfare des Kadors a réuni, avec la complicité d'un bar du quartier des Beaux-Arts, plusieurs fanfares de Montpellier et des environs qui se sont relayées et mélangées pour animer la place toute la nuit. Après le succès de cette première édition quelque peu improvisée, les associations de quartier de Boutonnet et des Beaux-Arts ont créé, avec le concours de deux fanfares montpelliéraines, un collectif pour organiser un festival de plus grande envergure et qui se déroulerait indépendamment de la fête de la musique. C'est ainsi qu'est né le deuxième festival de fanfare "L'Arc-en-ciel des Faubourgs" issu d'une double dynamique. Premièrement, offrir aux résidents de quartier une fête populaire pour renforcer les liens entre habitants, pour réaffirmer l'identité de ces quartiers dans le paysage montpelliérain et pour impliquer, notamment les jeunes, dans les pratiques sociales au niveau local. Deuxièmement, créer pour les fanfares, un nouveau type de manifestation culturelle sur la ville, en offrant un mélange de répertoires de diverses traditions régionales mais également de musiques des quatre coins du monde, 17 fanfares seront présentes pour cette 3ème édition de "L'Arc-en-ciel des Faubourgs". Le programme prévoit trois axes différents : une animation des fanfares (11h à 14h puis de 17h à la fin de la soirée) ; une braderie dans le quartier Boutonnet toute la journée ; des performances diverses (peinture, jonglerie, théâtre, démonstration de skateboard) tout au long de la journée. Cinq associations se retrouvent cette année pour la réalisation de ce festival : l'association du quartier de Boutonnet, "Bout'Entrain", l'association de quartier Beaux-Arts Pierre-Rouge, la fanfare Bakchich, la fanfare des Kadors, la Coca International.

**3ème Festival des fanfares des quartiers Beaux-Arts
Pierre Rouge et Boutonnet.
Samedi 6 juin 1998 - de 9h à tard dans la nuit.**



19 JUIN AU 13 SEPTEMBRE 98

L'Or et la Lumière

Cette exposition présentera les chefs d'œuvre nordiques du Musée Fabre (Teniers, Rubens, Steen, Miens, Metsu, Wou-vern...), récemment restaurés et montrés à l'Institut Néerlandais de Paris au printemps 98, ainsi que plusieurs toiles significatives des Ecoles du Nord provenant des musées du midi de la France (Carcassonne, Nîmes, Alès, Aix-en-Provence...). Les Montpelliérains pourront découvrir ou redécouvrir la qualité de ce fonds extraordinaire. Un catalogue complet de la collection du Musée Fabre sera édité pour l'occasion.

Musée Fabre - Tél. : 04 67 14 83 00.

ÉTÉ 98

Stage de théâtre enfant

avec le Griffy

du 2 au 9 juillet, le Théâtre du Griffy organise un stage pour les enfants. A partir de situations ludiques, l'objectif est de développer les aptitudes individuelles de mouvements et de voix, en explorant tous azimuts les passerelles entre le chant, le théâtre et la danse. Le dernier après-midi du stage, parents et amis pourront assister aux ateliers. Valérie Bascoul, professeur de danse diplômée d'état, formatrice pour la danse à l'école et Alain Garcia, directeur du Griffy, comédien et chanteur, animeront ce stage.

Info : Théâtre du Griffy - 42, rue Adam de Craponne.
Tél : 04 67 58 90 90

Biennale

des jeunes créateurs

d'Europe et de la Méditerranée

Rome 99



Prévue à Rome en juin 1999, la Biennale regroupera 600 jeunes artistes de tous les pays d'Europe du sud pour un festival pluri-culturel où seront proposées expositions, spectacles, rencontres, colloques... Les artistes sélectionnés doivent être nés à partir du 1er janvier 1968 et domiciliés à Montpellier ou dans le district urbain. Ils exposeront au Carré Sainte-Anne en avril 1999. Les disciplines retenues pour cette édition :

- Arts plastiques (peinture, sculpture, installations, gravure),
- Bande-Dessinée/Illustration/Graphisme,
- Photographie,
- Vidéo - Film d'animation - Multimédia,
- Design industriel et artisanal - Bijoux,
- Danse.

Retrait des formulaires d'inscription à partir du 16 juin de 17h à 17h30
au Carré Sainte-Anne, place Sainte-Anne.
Rens : 04 67 60 82 42.

